



AESH : Une Retraite de Misère



Alors que la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit depuis plus d'un mois, les AESH tiennent à exprimer leur indignation devant un projet qui renforcera leur précarité à vie.

La prise en compte de l'ensemble de la carrière pour le calcul de la pension, dont les périodes non travaillées, pénalise en particulier les femmes, mais aussi toutes les personnes ayant eu de longues périodes de chômage. Or, 90% des AESH sont des femmes et une grande majorité ayant commencé leur fonction sous forme de contrat aidé sont ipso facto des personnels avec de longues périodes de chômage : **leur pension sera donc misérable !**

De plus, le ministre Blanquer annonce pour les enseignant·es une pseudo revalorisation salariale sous forme de prime. Il exclut Tous les autres personnels de l'Éducation dont les AESH qui ne reçoivent jamais aucune prime et qui n'ont, au mieux, qu'une évolution salariale de 150 euros sur l'ensemble d'une carrière. **Les AESH revendiquent une augmentation salariale décente pour une retraite de qualité !**

Enfin, le minimum retraite de 1000 euros annoncé se base sur une carrière complète (dont on ne sait pas ce que c'est) que les AESH, avec leur période de chômage et leurs arrêts suite à des grossesses, ne peuvent assurer. Le minimum retraite doit être supérieur au seuil de pauvreté et **doit prendre en compte les irrégularités de carrière !**

Le système de retraite que propose le gouvernement est un système qui broie un personnel déjà précarisé dont la moyenne des salaires se situent entre 600 et 750 euros ! Les conditions de pénibilité démultipliées depuis la mutualisation à outrance et la mise en place des PIALs ne seront pas prises en compte pour les AESH. Ce personnel, exploité, méprisé par l'institution, de moins en moins soutenu par les aides sociales, **se retrouvera vivre une retraite misérable !**

La **CGT Educ'action** et son **Collectif AESH National** appelle les AESH à faire grève, à participer aux mobilisations contre la réforme des retraites et aux AG de leurs établissements les 11, 14, 15 et 16 janvier. Des caisses de grève existent pour les personnels mobilisés, n'hésitez plus !

AESH, n'ayez plus peur, la grève est un droit, votre avenir en dépend ! Ensemble, nous ferons plier le gouvernement !

Montreuil, le 10 janvier 2020